

vie pour Ste Thérèse. Nous savons qu'il y eut réciprocité de sentiments, et nous nous rappelons avoir entendu dire à M. Joseph Aubry, que M. Maingui avait laissé chez eux le meilleur des souvenirs. Le même respect et la même confiance l'entourèrent au Petit Séminaire de Québec l'année qu'il y fut professeur de mathématiques : c'était en 1859.

Ce n'est pas le seul service direct qu'il ait rendu aux élèves de notre Petit Séminaire. De 1859 à 1863, il a été maître à la grande-salle. Ceux qui ont été confiés à sa garde, conservent la mémoire de son exacte vigilance. Il ne connaissait d'autre voie ouverte aux élèves pour les préserver de tout mécompte, que la règle et toujours la règle. Lui qui, à cause de sa profonde soumission à l'autorité ne s'était jamais suscité l'ombre d'une difficulté pendant toutes ses études, lui qui aimait l'ordre avant tout, comment n'aurait-il pas, en tout temps, apprécié les efforts que l'on faisait pour obéir ? On acceptait la fermeté de sa direction, parcequ'on savait qu'il avait pratiqué ce qu'il exigeait des autres *Capit facere et docere*.

Cependant, en 1863, il fallut songer à enlever M. Maingui à l'enseignement et à la surveillance des élèves : l'état de sa santé ne lui permettait déjà plus de s'imposer les fatigues inséparables de ce double emploi. Il fut nommé assistant-procureur et il a rempli cet office durant les quinze dernières années de sa vie.

Il fut, en quelques mois, capable de se bien rendre compte de la variété des affaires qui ont à se régler à la procure, et il put suppléer, avec une intelligence parfaite, aux absences de celui qui est chargé en chef de ce département. Tous les loisirs que lui laissait la comptabilité, il les employa à une œuvre vraiment importante et à laquelle son nom restera attaché : la classification définitive et la mise en ordre de toutes les pièces des Archives du Séminaire. Elles sont bien nombreuses ces pièces et parfois bien indéchiffrables. M. Maingui eut l'immense patience de les parcourir et d'en prendre connaissance, soit par lui-même, soit par les séminaristes qui lui furent donnés comme assistants. Aujourd'hui, la route de la procure, présente l'aspect d'une bibliothèque bien organisée. 100 cartons sont là avec leur numéro et leur titre, et ces 100 cartons renferment de 100 à 500 pièces chacun. De plus M. Maingui a commencé un index pour tous ces documents précieux et il a dirigé ce travail qui se continuera sur le plan qu'il a indiqué. Déjà à sa mort, cet index comptait 4,500 cartes mobiles, où l'on retrouve la matière, l'année, les noms renfermés dans chacune des pièces, avec référence au carton qui les contient.

Comme archiviste, M. Maingui s'é-

tail épris du culte des souvenirs. Habitué à vivre, pour ainsi dire, en la compagnie des morts, il semblait plein du désir de raviver leur mémoire et d'arracher leur nom à l'oubli. C'est lui qui a ouvert, à côté de la chapelle de St-Louis de Gonzague, au Petit Cap, une allée toute destinée à nos chers amis défunts ; il a placé là, de ses propres mains, des croix qui rappellent, en lettres d'or, leurs noms bénis : ceux de Mgr de Laval, de Mgr Briand, de Mgr Horan, ceux de MM. J. Demers, L. J. Casault, J. Doherty, C. H. Laverdière, E. Audet, tous bienfaiteurs ou amis dévoués du Petit Cap. Puis, le samedi soir, pendant les vacances, après le chapelet, les habitués du Château Belle-Vue et de Liesse ne manquent jamais de passer par "l'Allée des Souvenirs" comme l'a appelée M. Maingui : ils s'y rendent par un pont construit par lui, ils jettent un coup d'œil sur la porte d'entrée qu'il y a fait placer et où se lit l'inscription "A nos amis défunts" et le "De profundis" se récite avec piété et ferveur. Cette année, le nombre des croix sera augmenté : le nom de M. Maingui viendra s'ajouter à ceux que sa piété pour les morts a voulu nous faire entourer d'un culte spécial, et ce nom ne sera pas le moins cher à nos cœurs reconnaissants.

Nous venons de parler de son amour pour ses chers défunts : c'est sans doute ce qui l'a engagé à faire des recherches sur les caveaux de notre chapelle. Il les a consignées dans un manuscrit destiné à aider à la description de notre précieuse nécropole. Nous intéresserons nos lecteurs en transcrivant ici la préface de ce travail.

"Le 11 mars 1872, dit M. Maingui, la mort frappait un de ses grands coups en enlevant après dix-huit heures de maladie un de ces hommes robustes et d'une santé apparemment inébranlable. Cette mort fut d'autant plus ressentie que celui qui disparaissait si subitement jouissait d'une estime méritée à plus d'un titre. Une grande bonté de cœur, une variété extraordinaire de talents naturels et acquis avaient suffi pour rendre M. Charles-Honoré Laverdière cher à tous et capable de remplir les postes les plus divers ; mais pardessus tout, son admirable patience en avait fait le plus tenace des archivistes ; c'est bien lui qui pratiquait ces deux conseils :

Hâtez-vous lentement

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage non pas à la recherche d'une vaine parure mais dans le but d'établir une date, expliquer un passage obscur, etc."

C'est à la mort de M. Laverdière que M. Maingui commença le travail dont nous parlons ici : une notice sur les prêtres enterrés dans notre chapelle. L'éloge qu'il fait de son confrère, lui viendrait à lui-même en tous points.

Aussi ces deux prêtres étaient-ils unis d'une grande sympathie : même patience, mêmes goûts, même persévérance à la recherche de la vérité historique ou scientifique : en fallait-il davantage pour rapprocher leurs deux étoiles ? A St-Joachim, M. Maingui a voulu consacrer à M. Laverdière un souvenir particulier. Sur la route qui conduit à la cime du Cap Tourmente, le touriste pourra lire deux inscriptions que lui a dédiées sa persévérante amitié.

Nous ne pouvons pas quitter St-Joachim, ni surtout le Petit Cap, sans rappeler que la chapelle de St-Louis de Gonzague a su capter une large part des générosités de M. Maingui. C'est aux dernières vacances qu'il a voulu l'enrichir d'un superbe tapis couvrant tout le chœur de ce pieux sanctuaire. Une année précédente, il avait fait placer au dessus des bénitiers deux inscriptions destinées à perpétuer la mémoire des bienfaits de Mgr Briand. Enfin ce qui vaut mieux encore, il a laissé trois cahiers de notes précieuses qui serviront beaucoup à écrire l'histoire du Petit Cap, ce qu'il se proposait de faire un jour si Dieu lui eût prêté vie.

Comme on le voit, M. Maingui laissera plusieurs preuves de son travail. Cependant, il en est une autre que nous devons mentionner.

Au 1er de Janvier 1849, Mgr l'Archevêque alors prêtre du séminaire ouvrait un "Journal des âges et coutumes du séminaire de Québec, avec quelques événements remarquables." Il le tint avec une fidélité qui ne défailloit pas un seul jour, jusqu'au 22 octobre 1869, où il quitta Québec pour Rome. M. Maingui continua ce travail jusqu'au 9 mai 1870, date du retour de Mgr Taschereau au séminaire. A la réception de ses bulles le 23 février 1871, Mgr l'Archevêque dit un dernier adieu à son "Journal" et M. Maingui le reprit de nouveau et le mena jusqu'au 23 décembre de l'année 1877.

Il laisse ainsi aux archives 266 pages d'un cahier grand format, où les dates et les renseignements utiles abondent. Là se déroulent au jour le jour, les petits événements intimes du séminaire et de l'Université : documents précieux où Mgr l'Archevêque et M. Maingui auront fourni à l'historien futur de notre maison une multitude de détails exacts et intéressants. Rien ne paraissait plus agréable à M. Maingui que d'avoir à résumer une journée par le seul mot : "les choses se sont passées comme d'ordinaire, comme l'année précédente, comme les autres années." Si quelquefois il avait à parler d'une innovation, après l'avoir relatée en deux lignes, il ajoutait le mot : *absit!* Tellement il était attaché aux règles et traditions de son cher séminaire ! c'est bien lui qui aurait ac-